



Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du STTRC :

Résolution de l'Assemblée générale du 20 avril 2024

Considérant que depuis plus d'un an maintenant le STTRC dénonce les échecs dans le virage vers le système de paie WORKDAY;

Considérant que Radio-Canada ne respecte pas ce qui a été signé dans la convention collective quant à la rémunération du temps supplémentaire;

Considérant le fiasco, le stress inutile, l'improvisation et la profonde détérioration du climat de travail généré par les vagues de compressions qui se sont opérés depuis décembre 2023;

Considérant que Radio-Canada a adopté une stratégie de profonde iniquité dans le traitement de ses salariés du Québec et Moncton affiliés au STTRC, par rapport aux salariés du "Reste du Canada";

Considérant que les surplus au fonds de retraite et l'attitude de Radio-Canada d'avoir retenu, jusqu'à ce qu'elle en soit contrainte par les autorités financières, de remettre la part aux cotisants;

Considérant la profonde exaspération et la colère liées au fait que Radio-Canada ne respecte pas ses engagements envers le contrat de travail négocié avec le STTRC et le fait que la Société se cache derrière des problèmes informatiques pour réinterpréter en sa faveur le contrat de travail, notamment sur la question des vacances;

L'Assemblée générale se range derrière ses délégués et le bureau syndical pour accentuer substantiellement la pression sur la partie patronale afin que soient mises en place des actions de mobilisation, récurrentes, et ce, pour exiger que Radio-Canada rectifie la situation dans les plus brefs délais.